



# RESTAURATION D'UN MILIEU HUMIDE

THÈME : Adaptation aux changements climatiques  
PRATIQUE : Préservation du couvert forestier et végétal

## SAINTE-MARIE, CANADA : RESTAURATION D'UN MARAIS DANS LE DOMAINE TASCHEREAU

Vue partielle du Domaine Taschereau – Parc nature  
et du Grand marais Denis-Sylvain (à droite).  
Mention de source : www.domainetaschereau.com



POPULATION  
(2016) 13 565

SUPERFICIE  
(KM<sup>2</sup>) 107,6

DENSITÉ  
(HAB./KM<sup>2</sup>) 126,1

CLIMAT Continental  
humide

## PRÉSENTATION DE L'INITIATIVE

### CONTEXTE

Fondé en 1738, l'ancien domaine seigneurial de Taschereau est situé en majeure partie dans la plus vaste zone humide de la vallée de la rivière Chaudière. Autrefois, il abritait un riche écosystème aquatique constitué d'un marais, de marécages, d'un étang et de prairies humides en plus de renfermer une faune et une flore diversifiées. Toutefois, l'agriculture et l'urbanisation ont contribué au déboisement et à l'assèchement de cette zone avec, entre autres conséquences, la disparition du marais vers 1890.

En 2009, la Corporation du Domaine du seigneur Taschereau (ci-après appelée la Corporation) a annoncé le lancement du projet Le Domaine Taschereau – Parc nature. Échelonné sur un horizon de 10 ans, ce projet avait pour objectif d'aménager un parc écologique de 0,53 km<sup>2</sup> à des fins récréatives, touristiques et culturelles et de revitaliser l'aire inondable de l'ancien domaine en restaurant le marais disparu.

### DESCRIPTION

Afin de réhabiliter les fonctions écologiques du site et d'améliorer sa qualité d'habitat faunique, le projet a consisté en la restauration du marais, d'une superficie de 22000 m<sup>2</sup>. Ainsi, à la suite d'importants travaux d'excavation et d'aménagement du sol, environ 27000 m<sup>3</sup> de terre ont été retirés du site pour faire place au nouveau marais, dénommé Grand marais Denis-Sylvain.



Le marais a été aménagé de manière à favoriser l'établissement d'une faune abondante et diversifiée. Par exemple, des zones d'eaux peu profondes ont été aménagées etensemencées de 16 espèces de plantes aquatiques indigènes. Ces zones servent à la fraie des poissons et ont permis l'aménagement d'abris à leur intention. Elles contribuent également à la nidification des oiseaux ainsi qu'à l'alimentation de certaines espèces d'oiseaux, de mammifères et d'amphibiens. De plus, une passe migratoire<sup>1</sup> a été construite pour faciliter la circulation des poissons entre le marais et la rivière Chaudière. Par ailleurs, 900 arbres et arbustes ainsi que 2 500 plantes aquatiques ont été plantés sur les pourtours du marais afin que la faune puisse se nourrir, s'abriter et se reproduire.

Travaux d'excavation et d'aménagement des sols  
en vue de la restauration du marais.  
Mention de source : Inconnue

## OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Réhabiliter les fonctions écologiques du milieu humide.
- Améliorer la qualité des eaux de surface.
- Mettre le site en valeur à des fins récréatives et éducatives.

1 Installation en plan incliné, munie de cloisons et permettant aux poissons migrateurs de franchir les obstacles naturels ou artificiels.

## DÉPLOIEMENT DE L'INITIATIVE

- 2008 | Conclusion d'une entente informelle de partenariat entre la Corporation, la Ville de Sainte-Marie et les autres propriétaires terriens pour la réalisation d'un parc naturel et la restauration du marais. La Corporation est propriétaire du tiers du territoire concerné alors que les deux tiers, y compris le site du marais, appartiennent à la Ville de Sainte-Marie et aux autres propriétaires terriens.
- 2009 | Participation des citoyens à une assemblée publique d'information et de consultation.
- 2010 | Présentation par la Corporation du plan d'ensemble pour l'aménagement du parc naturel à la Ville de Sainte-Marie. Ce plan prévoit notamment la restauration du marais.
- 2012 | Signature de l'entente de bassin avec le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC).
- 2013 | Élaboration et signature de la Convention relative à l'aménagement et à la gestion du Domaine Taschereau – Parc nature. Un comité bipartite constitué de la Corporation et de la Ville de Sainte-Marie est créé pour réaliser le projet du parc naturel.
- 2015 | Obtention de l'appui de la Ville pour le projet de restauration du marais.
- 2015 | Dépôt de la demande d'autorisation au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), afin d'effectuer les travaux de restauration du marais.
- 2016-2017 | Exécution de travaux d'excavation et d'aménagement du sol; de plantation d'arbres et d'arbustes; d'ensemencement de plantes aquatiques dans les eaux peu profondes ainsi que d'herbacés dans les remblais et dans les zones perturbées par les travaux de restauration.
- 2016-2017 | Restauration du marais.



Travaux de végétalisation du marais en eaux peu profondes.  
Mention de source : inconnue

## MÉCANISMES D'ACTION ET MOYENS

- Signature de l'entente de bassin entre la Corporation et le COBARIC pour le projet de restauration du marais. Cette entente identifie les enjeux et les objectifs inscrits au Plan directeur de l'eau.
- Reconnaissance de la vocation de préservation environnementale du territoire déjà obtenue par le projet, puisque le parc naturel s'est vu attribuer l'affectation de conservation dans le schéma d'aménagement et de développement de la municipalité régionale de comté (MRC) ainsi que dans le plan d'urbanisme de la Ville.
- Obtention d'une exemption du MELCC pour procéder aux activités de déblai et de remblai dans la zone littorale de la rivière Chaudière, sans évaluation ni examen des effets sur l'environnement par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. Cette exemption a été accordée en raison de la nature faunique du projet.

## PORTEUR ET PARTENAIRES

- Corporation du Domaine du seigneur Taschereau.
- Ville de Sainte-Marie.
- Ministère des Transports du Québec (MTQ).
- Fondation de la faune du Québec.
- Environnement Canada.
- Partenaires régionaux et locaux : MRC de La Nouvelle-Beauce; Centre local de développement de La Nouvelle-Beauce; Caisse Desjardins de La Nouvelle-Beauce, Fabrique de Sainte-Marie et jusqu'en avril 2015 la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches.

## FINANCEMENT

- Environnement Canada : 227 000 \$ (Fonds national de conservation des milieux humides).
- Campagne de financement public : 53 000 \$.
- Ville de Sainte-Marie : 75 000 \$.
- MTQ : 50 000 \$.
- MRC de La Nouvelle-Beauce : 40 000 \$ (Fonds de soutien aux projets structurants).
- Fondation de la faune du Québec : 15 000 \$.

## PARTICIPATION CITOYENNE ET COLLABORATION

En février 2009, la population a été conviée à une assemblée publique d'information et de consultation au cours de laquelle les citoyens ont exprimé leurs besoins et leurs attentes à l'égard du futur parc naturel.

En 2016-2017, la végétalisation du marais a été réalisée grâce au travail de citoyens engagés, de bénévoles provenant du milieu et d'associations (Société de l'arbre mariveraine, Arbre-Évolution et COBARIC) et d'acteurs du secteur privé (Telus et Bois Hamel).

## OBSTACLES ET LEVIERS

- La nature du sol, saturé d'eau, a compliqué les travaux d'excavation. Ceux-ci ne pouvaient s'effectuer qu'en hiver, lorsque le sol était gelé. La Corporation a donc choisi d'échelonner les 15 mois de travaux sur deux saisons hivernales.
- L'échéancier imposé comme condition à l'obtention de la subvention fédérale a été difficile à respecter, en raison des défis liés au caractère inondable du site d'aménagement.
- Le projet a bénéficié du leadership du président de la Corporation, Denis Sylvain. Le projet a aussi reçu un fort appui de la communauté, qui valorise les initiatives entrepreneuriales dynamiques.

<b>PORTÉE</b> 22 000 m <sup>2</sup>	<b>ÉTAT D'AVANCEMENT</b> Terminé (2016-2017)	<b>COÛT (\$ CA)</b> 460 000
--	---	--------------------------------

## RÉSULTATS DE L'INITIATIVE

### ESCOMPTEÉS

- Reconstitution d'un marais de 30 000 m<sup>2</sup>.
- Augmentation de la biodiversité.
- Éducation et sensibilisation de la population quant aux rôles et à la fragilité des milieux humides.
- Amélioration de la santé du bassin versant de la rivière Chaudière puisque le marais a la capacité de filtrer naturellement les eaux de ruissellement contaminées.

### OBTENUS

- Reconstitution d'un marais de 22 000 m<sup>2</sup>.
- Observation de certaines espèces animales associées aux milieux humides et dont le statut est passé de celui de nicheur potentiel à celui de nicheur confirmé comme la loutre des rivières, la barbotte brune, le martin-pêcheur, le canard colvert et la bernache du Canada.
- Végétalisation de 10 000 m<sup>2</sup> en eaux peu profondes.
- Augmentation de la capacité de stockage des eaux de crue de 1 100 m<sup>3</sup>.
- Augmentation de l'achalandage domestique et touristique sur le site.
- Réalisation d'activités de sensibilisation auxquelles ont participé environ 500 personnes.
- Installation de panneaux d'interprétation à des fins éducatives.
- Réhabilitation d'un marais constituant l'un des habitats fauniques les plus rares et les plus vastes de la vallée de la rivière Chaudière.

### BÉNÉFICES (SOCIAUX, ENVIRONNEMENTAUX ET ÉCONOMIQUES)

- Amélioration de la qualité de vie des citoyens de la communauté grâce aux activités de récréation et de plein air offertes sur le site.
- Création d'un attrait potentiel pour des touristes et de nouveaux résidents étant donné la rareté des sites naturels publics dans la région.
- Obtention du prix du Patrimoine 2017 de la MRC de La Nouvelle-Beauce dans la catégorie « Préservation et mise en valeur du paysage ».

## ÉVALUATION

### ÉVALUATIONS RÉALISÉES

Un audit comptable était requis dans le cadre du financement d'Environnement Canada, pour la période du 5 juin 2015 au 31 mars 2017.

La Corporation effectue un suivi environnemental. Celui-ci consiste à :

- analyser des échantillons hydriques (comparaison avant et après le projet);
- réaliser des inventaires fauniques et floristiques en s'appuyant notamment sur les observations des usagers.

### INDICATEURS

- Superficie de milieux humides restaurés (m<sup>2</sup>).
- Taux de survie des espèces végétales plantées (%).
- Nombre d'espèces fauniques observées dans le marais et autour de celui-ci.
- Nombre de bénévoles impliqués dans le projet.
- Nombre d'emplois temporaires créés.
- Nombre de visiteurs accueillis sur le site.
- Nombre de participants aux activités de sensibilisation.

## COORDONNÉES DE LA PERSONNE RESSOURCE

NOM	FONCTION	TÉLÉPHONE	COURRIEL
Mathieu Turcotte	Coordonnateur, Corporation du Domaine du seigneur Taschereau	418 386-1608, poste 400	<a href="mailto:mathieu.turcotte@domainetaschereau.com">mathieu.turcotte@ domainetaschereau.com</a>

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### CAS QUÉBÉCOIS SIMILAIRES

- Ville de Sherbrooke : [Marais Réal-D.-Carbonneau](#).
- Ville de Saguenay : [Marais du Pré-Joli](#).

### POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT PUBLIC ET DE PARTENARIATS (2019-2020)

- Environnement Canada : [Programmes de financement pour l'environnement](#).
- Fédération canadienne des municipalités : [Fonds municipal vert](#).
- MTQ : [Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains](#), [Programme d'aide financière à l'entretien de la Route verte](#).
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation : [Fonds de développement des territoires](#).
- [Fondation Hydro-Québec pour l'environnement](#).
- [Fondation de la faune du Québec](#).
- [Canards illimités](#).
- [Conservation de la nature Canada](#).

## RÉFÉRENCES

- Corporation du Domaine du seigneur Taschereau. « [Un nouvel habitat faunique en Beauce : Le marais du Domaine Taschereau](#) », *Action Beauce*, juin 2016.
- Lapointe, Hubert. « [Le marais prend forme au Domaine Taschereau](#) », *Beauce Média*, mars 2016.
- « [Le marais est prêt](#) », *Beauce Média*, août 2017.
- Canards illimités. [Carte interactive des milieux humides – Sud du Québec](#)
- Clean Air Partnership (CAP) et ICLEI—Local Governments for Sustainability (Management) Inc (2015). [Are we there yet? Applying Sustainability Indicators to Measure Progress on Adaptation](#).
- Domaine Taschereau Parc Nature. [Évolution du projet](#), consulté sur le site <[http://www.domainetaschereau.com/?page\\_id=308](http://www.domainetaschereau.com/?page_id=308)>, le 5 mars 2019.
- Domaine Taschereau Parc Nature. [Caractéristiques distinctives](#), consulté sur le site <[http://www.domainetaschereau.com/?page\\_id=22](http://www.domainetaschereau.com/?page_id=22)>, le 5 mars 2019.
- Goulwen, Dy, et autres (2018). [Les plans régionaux des milieux humides et hydriques – Démarche de réalisation](#). Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels et Direction de l'agroenvironnement et du milieu hydrique, Québec.
- Joly, Martin, et autres (2008), [Guide d'élaboration d'un plan de conservation des milieux humides](#). Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs, première édition, Québec.